

Juin 2009 – Volume 1 – Numéro 1 – Office municipal d'habitation de Montréal

## Plus de **300 000 \$ investis** aux habitations Laure-Conan en 2009

Au cours de l'été 2009, ce sont plus de 300 000 \$ qui seront investis dans des travaux majeurs aux habitations Laure-Conan. Les travaux prévus visent notamment l'installation de fenêtres de meilleure qualité, plus écoénergétiques et de meilleure étanchéité, en plus d'améliorer l'apparence esthétique générale du bâtiment. Le remplacement des fenêtres entrepris en 2007 dans une première phase sera ainsi complété. On prévoit également la réfection de la toiture et des ascenseurs, de petites réparations de maçonnerie à l'entrée principale ainsi que le remplacement de l'éclairage dans les aires communes.



Les travaux débuteront au mois de juin et créeront plus de bruit et de poussière qu'à l'habitude. La présence des ouvriers augmentera le va-et-vient dans votre immeuble. Les ouvriers risquent d'entrer fréquemment dans les logements pour effectuer la pose des fenêtres et des travaux de finition (pose de cadres, retouches de peinture, etc.). Les travaux de réparation des ascenseurs s'étaleront sur une période d'environ trois semaines à la fin du mois d'août. Comme ils seront exécutés sur un seul ascenseur à la fois, il y en aura toujours un en service. Prenez note également que les travaux seront interrompus pendant les vacances de la construction. L'ensemble des travaux devrait être terminé pour la fin du mois de septembre.

Nous sommes conscients des incon vénients que causent ces travaux et nous veillons à ce qu'ils soient les plus brefs possible. Nous espérons améliorer votre environnement et vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.

### AVEC VOUS

À l'automne 2008, les travaux annoncés au cours d'une première rencontre avec les locataires avaient dû être reportés en 2009. De retour aux habitations Laure-Conan le 17 mars dernier, **Monique Dupras**, agente de liaison, et **Paul Hince**, directeur à l'entretien et aux réparations, ont pu discuter avec les locataires des travaux à venir, du calendrier prévu et du rôle des locataires pour la bonne marche de cette « prise deux » des travaux. Les 25 personnes présentes ont manifesté à l'unanimité leur enthousiasme pour l'installation d'un système de vidéosurveillance dans leur immeuble et pour la réparation des ascenseurs. Les anomalies que connaissent les ascenseurs devraient être corrigées avec les travaux qui se dérouleront au mois d'août.

# EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION ET AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
Les fenêtres seront remplacées aux trois premiers étages ainsi que dans les aires communes de tous les étages.	Des fenêtres plus étanches et de meilleure qualité sont plus écoénergétiques puisqu'elles atténuent les infiltrations d'air.	Meilleure <b>étanchéité</b> et plus belle <b>apparence</b>
La toiture sera refaite.	La vie utile de la toiture actuelle est terminée.	Meilleure <b>étanchéité</b>
La maçonnerie à l'entrée principale sera réparée.	Avec le temps, quelques dommages sont apparus. Il faut les corriger.	Meilleure <b>intégrité</b> du bâtiment
L'éclairage sera amélioré dans les aires communes.	L'éclairage actuel n'est pas suffisant.	Meilleur <b>éclairage</b>
Le cylindre des ascenseurs sera remplacé.	Le remplacement du cylindre des ascenseurs fait partie des travaux d'entretien à faire pour en améliorer le fonctionnement.	Meilleur <b>fonctionnement</b>

## L'ENTREPRENEUR VOUS PRÉVIENDRA

Que ce soit pour fixer un rendez-vous ou vous demander d'enlever certains objets devant les fenêtres ou sur les balcons, l'entrepreneur pourrait vous joindre de différentes manières : une note sur la porte de votre logement ou un message téléphonique vous seront laissés 48 heures avant l'entrée des ouvriers dans votre logement. **Surveillez également les avis généraux affichés sur les murs de l'immeuble au début de chacun des travaux !**

**Assurez-vous d'être présent à la maison au moment fixé par l'entrepreneur** et durant les travaux. Si vous prévoyez être absent au moment indiqué, vous devez désigner **une personne de confiance pour être présente à votre place**. L'absence d'un seul locataire peut retarder l'ensemble des travaux.

Industries Grégoire est l'entrepreneur général qui coordonne les travaux de remplacement des fenêtres, de réfection de la toiture et de réparations de la maçonnerie aux habitations Laure-Conan. L'horaire des différents corps de métier s'échelonne de 7 h à 17 h du lundi au vendredi. Dans certains cas exceptionnels, il pourrait y avoir une prolongation de cette plage horaire si la bonne marche des travaux en dépend. Veuillez noter que le chantier fait relâche pour les vacances de la construction, soit du 19 juillet au 1<sup>er</sup> août inclusivement.

# RÔLE DU LOCATAIRE - À VOUS D'AGIR

**LORSQUE L'ENTREPRENEUR VOUS LE DEMANDERA,  
PRÉPAREZ VOS FENÊTRES POUR LA VENUE DES OUVRIERS...**



**ENLEVEZ TOUT SE QUI SE TROUVE À MOINS D'UN  
MÈTRE (3 PIEDS) DES FENÊTRES.**



**N'OUBLIEZ PAS DE RETIRER VOTRE CLIMATISEUR  
DES FENÊTRES AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX  
DANS VOTRE LOGEMENT.**

**FENÊTRE DÉGAGÉE,  
PRÊTE POUR LES TRAVAUX.**

## PRÉPARATION POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE TOITURE

Pour plus de sécurité et pour des questions de propreté, il serait important pour les locataires du 6<sup>e</sup> étage de dégager leur balcon ou de recouvrir les meubles ou les objets qui s'y trouvent pour les protéger de la poussière.

# L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS LAURE-CONAN

## ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agente de liaison :  
**Monique Dupras**
- ◆ Directrice de projets :  
**Chantale Montpetit**
- ◆ Surveillant de travaux :  
**Bernard Rocheleau**

## EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposée à la sécurité :  
**Denise Nadon**
- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :  
**Normand Lemaire**
- ◆ Agente de location :  
**Lucie Mattucci**
- ◆ Organisatrice communautaire :  
**Nathalie Dufort**



## PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

- Respectez les rubans de sécurité et les barricades indiquant de ne pas franchir une zone.
- Tenez-vous loin des échafaudages et prenez garde aux chutes de débris ou de pièces métalliques provenant de la toiture.
- Tenez-vous loin des gros conteneurs à rebuts de construction.

## POUR INFORMATION SUR LES TRAVAUX

**L'OMHM à votre service**  
Un seul numéro pour  
l'entretien, les réparations  
et l'extermination :

**514 872-OMHM (6646)**



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

**INFOCHANTIER** est publié par le Service des communications et l'équipe Recherche et promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8  
Téléphone : 514 872-2016

**INFOCHANTIER** vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

**INFOCHANTIER** vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

**INFOCHANTIER** est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

**Coordination**  
Martine Di Loreto et  
Marthe Roberge

**Rédaction**  
Valérie R. Carbonneau, en collaboration avec  
Monique Dupras et Chantale Montpetit

**Révision**  
Services d'édition Guy Connolly

**Graphisme**  
Optik Design inc.